

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : Chantal Fortin

<https://www.cadre21.org/membres/c-fortin-cssmv-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2021-07-06 23:01:36

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cette méthode permettra une uniformisation et un encadrement des interventions en matière de pornographie juvénile. Cela permet une prise en charge rapide des victimes. Cela limite également la propagation des images et/ou vidéos sur le net. Je trouve très intéressant que les sanctions soient davantage éducatives et qu'elles soient rapidement mises en application avec la rencontre SEXTO.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La chose la plus importante que j'ai apprise pour moi c'est que j'ai le devoir de confisquer tout appareil électronique pouvant contenir de la pornographie juvénile. Je ne croyais pas que j'avais le droit. Je vais continuer à traiter ces dossiers avec vigilance et diligence car il en va de l'intégrité physique et psychologique de mes élèves.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il est important de suivre le protocole Sexto à la lettre afin de ne pas mettre des mots dans la bouche des jeunes rencontrés. Je vais également m'assurer de savoir comment ils vont dans tout ça et leur apporter de l'aide si nécessaire. Je suis également rassuré de savoir que je ne dois pas regarder les images afin de valider si cela est ou non de la pornographie. J'aurais eu l'impression de manquer de respect à mon élève. Il faut également rassurer les parents. Une situation semblable bouleverse tout le monde.